

Principes & valeurs



Historiquement, Covéa Finance a défini sept principes fondateurs, qui permettent aux équipes de relever collectivement les défis auxquels la société est confrontée.

1. Adhérer à un esprit d'équipe

“

Avoir l'esprit d'équipe, c'est savoir collaborer, échanger, dialoguer et s'épauler, pour permettre à chacun de se sentir impliqué et rapidement opérationnel. L'esprit d'équipe, c'est aussi savoir valoriser le travail des autres et faire passer l'intérêt commun avant ses intérêts personnels, anticiper les besoins des différents métiers pour fluidifier les actions entre les services, être à l'écoute et honnête dans ses échanges. Enfin, c'est se soutenir et s'entraider pendant les temps forts, afin de renforcer la cohésion et l'efficacité de la société.”

ALICE RUE,
Assistante de Direction

Nos principes fondateurs illustrés par nos collaborateurs...



2. Assurer la continuité de l'activité

“

Ce principe traduit l'importance du partage d'information et de la coopération, à tous les niveaux, pour garantir une bonne coordination au sens large. L'objectif est de s'assurer que toutes les activités de la société fonctionnent, quelles que soient les circonstances. À ce titre, la délégation constitue un élément crucial, qui implique de bien connaître les membres de son équipe et leur expertise afin de pouvoir à tout moment prendre le relais d'un absent. Enfin, le partage des faits importants facilite la gestion des imprévus : la communication reste donc un point clé.”

VALÉRIE MASSÉ,
Responsable de l'équipe du Back-Office Comptable

3. Assurer la traçabilité de l'activité

“

La gestion d'actifs est un secteur très réglementé et Covéa Finance doit pouvoir rendre compte à tout moment aux organismes de contrôle. C'est pourquoi la traçabilité est aussi importante, quel que soit le service concerné : il s'agit donc d'être méthodique et irréprochable dans le suivi de notre travail. En outre, en cas de défaillance de certains outils, il est primordial de savoir dans quel ordre traiter nos différents sujets afin de respecter les délais. En effet, si certaines activités peuvent être suspendues temporairement, d'autres sont nettement plus critiques.”

LAËTITIA COURDOISY,
Responsable de l'équipe Middle-Office



Principes & valeurs



4. Contribuer à la réalisation de la performance

“

La performance, c'est l'atteinte des objectifs individuels et collectifs au sens large. Chez Covéa Finance, chacun y contribue, tous métiers confondus. Les objectifs, il convient de les formuler clairement, d'identifier et de mobiliser les ressources nécessaires à leur réalisation, de planifier les actions et de mettre en place des indicateurs, enfin d'évaluer les résultats obtenus. Au niveau de la gestion des portefeuilles, la notion de performance recouvre la capacité de générer un rendement tout en ayant la maîtrise du risque que l'on prend.”

PAUL RAYMOND,
Gérant Multigestion

5. Capacité à faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait

“

Ce principe nous incite à montrer l'exemple : il s'agit d'assumer ses décisions et d'aller jusqu'au bout de ses engagements, que ce soit dans le cadre de ses missions quotidiennes ou d'un projet plus spécifique. Il nous invite à être cohérent et transparent pour susciter la confiance en notre expertise et en notre capacité à mener nos engagements. Une personne intègre appliquera dans son travail les principes moraux et éthiques nécessaires pour bien interagir avec les autres, soit toutes ses parties prenantes, en interne comme en externe.”

VINCENT THOUZET,
Contrôleur de Gestion



6. Maîtriser les risques de gestion et les risques opérationnels

“

Comme toute entreprise, Covéa Finance s'expose à des risques. D'où l'importance de discerner le niveau d'expertise de chacun et de calibrer en conséquence la nature et les niveaux de contrôles à exercer. Objectif : s'assurer que les dispositifs en place sont efficaces et qu'ils permettent d'identifier, évaluer et contrôler la totalité des risques auxquels nous pouvons être confrontés. La maîtrise des risques, c'est donc l'affaire de tous !

Dans chaque métier, il y a des contrôles de premier ou second niveau à effectuer pour s'assurer que les risques sont maîtrisés.”

XAVIER LE MOING,
Négociateur

7. Transmettre le savoir-faire

“

La transmission permet de préserver les compétences et les savoir-faire spécifiques à notre entreprise : elle prévient la perte de connaissances, notamment lors de départs ou de changements au sein de l'organisation. Les nouveaux arrivants peuvent ainsi bénéficier de l'expérience des anciens, et le partage de connaissances favorise la collaboration entre les équipes. Enfin, la transmission du savoir-faire crée un sentiment d'appartenance en permettant à chacun de contribuer activement à la réussite collective.”

AMBRE SAADA,
Gérante Mandats Actions Europe

